



Le 3 mai 2023

PAR SDÉ

Me Véronique Dubois, Secrétaire
Régie de l'énergie
Tour de la Bourse
800, rue du Square-Victoria
2^e étage, bureau 2.55
Montréal (Québec) H4Z 1A2

Joelle Cardinal
Avocate

Affaires juridiques
11^e étage
800, boulevard de Maisonneuve Est
Montréal (Québec) H2L 4M8

Tél. : (514) 289-2211, poste 5211
Télec. : (514) 289-2007
C. élec. : Cardinal.Joelle@hydroquebec.com

OBJET : Demande de la norme de fiabilité CIP-012-1 - Hydro-Québec par sa direction principale Contrôle des mouvements d'énergie et exploitation du réseau (DPCMÉER) dans ses fonctions de coordonnateur de la fiabilité au Québec (le « Coordonnateur »)
Votre dossier : R-4152-2021 Phase 2 – Notre dossier : R061648

Chère consœur,

En suivi de la décision D-2023-049 (la « Décision »), le Coordonnateur dépose une proposition de texte refondu des documents Mécanisme de dépôt et Processus de consultation, modifiés selon les demandes et ordonnances contenues à la décision.

En suivi du paragraphe 64 de la Décision, le Coordonnateur précise avoir privilégié la première option y étant indiqué et a conséquemment supprimé le texte « Dossier » du titre de la première colonne du tableau.

Il dépose conséquemment, le mécanisme de dépôt des normes de fiabilité, comme pièce **HQCF-3, document 2**, ainsi qu'en suivi des modifications comme pièce **HQCF-3, document 2.1**.

Il dépose également le processus de consultation publique préalable au dépôt des normes de fiabilité, comme pièce **HQCF-3, document 3**, ainsi qu'en suivi des modifications comme pièce **HQCF-3, document 3.1**.

Veillez recevoir, chère consœur, l'expression de nos salutations les meilleures.

(s) Joelle Cardinal

JOELLE CARDINAL

p.j.